



Grenelle des antennes relais : un épineux problème

Par **Team Consumactu** • 22 avr, 2009 • Catégorie: **Actu écologie** •

[Commentez, réagissez à cette actualité](#) - (1) Messages

Jeudi 23 avril, débutera le grenelle des antennes-relais. François Fillon avait demandé son organisation afin de démystifier la phobie que génère l'implantation d'antennes-relais. La méconnaissance et le manque d'un cadre légal en font un véritable problème aux yeux de la loi. Des opérateurs de téléphonie mobile ont été condamnés à démonter des antennes. La justice a appliqué le principe de précaution pour la santé des riverains. Les plaignants souffrent de migraines, de dépression et de problèmes parfois bien plus graves. Mais le développement de la téléphonie mobile est inévitable et souhaité. Il faut donc bien encadrer cette évolution.

Roselyne Bachelot et les secrétaires d'Etat Nathalie Kosciusko-Morizet à l'Economie numérique, Chantal Jouanno à l'Ecologie, les représentants syndicaux (CGT, CFDT, FO, CFE-CGC, CFTC), des organismes publics, Inserm, Institut national du cancer... sont aussi invités à cette discussion. Les trois opérateurs de téléphonie mobile SFR, Bouygues, Orange viendront exposer leurs problèmes, suite à des procès et les obligations que l'Etat leur impose. Des élus locaux, députés, sénateurs seront aussi présents. Des associations ont été invitées à participer aux débats, UFC Que Choisir, Agir pour l'environnement, Robin des toits et enfin 3 sociologues. A cette liste, il manque quelques personnes qui pourraient aborder la question de santé. En effet, les experts scientifiques ne seront pas présents, pas plus que l'agence française de sécurité sanitaire et de l'environnement et du travail, l'Afsset.

Le problème est complexe. Dans un premier temps, des plaintes sont déposées pour faire démonter les antennes-relais à cause de problèmes de santé. On se souvient qu'à Carpentras, SFR a été condamné à démonter une antenne-relais. D'autres procès similaires se sont soldés par le démontage des antennes. La justice applique le principe de précaution. Dans un deuxième temps, l'association des usagers de téléphones (Afutt) a reçu près de 10 000 plaintes pour défaut de services de téléphonie mobile sur certains secteurs. Dans un troisième temps, les opérateurs de téléphonie mobile sont tenus par un cahier des charges. L'Etat leur impose des quotas d'implantation. Si les opérateurs ne suivent pas les directives, ils sont tenus de payer des amendes très importantes.

L'Académie de médecine explique que les effets électromagnétiques des antennes-relais sont 100 à 100.000 fois plus faible que celles des téléphones portables. D'ailleurs, il est fortement conseillé d'utiliser une oreillette surtout pour des discussions prolongées. Le téléphone portable ne serait-il pas plus dangereux qu'une antenne-relais ?

On ne peut pas nier que certaines personnes sont réellement malades. «Les électrohypersensibles» existent bel et bien. Il faut souligner aussi un manque de recul et une véritable connaissance des effets des ondes. Si les effets thermiques ont été étudiés, d'autres facteurs ne l'ont pas été. Il est constaté une prolifération des cancers de la glande salivaire à proximité des antennes-relais. L'Organisation Mondiale de la Santé, l'OMS répond à cela que ce n'est qu'une coïncidence. Force est de croire que personne ne sait réellement quels seront les effets à long terme. Il faudra donc que l'Etat tienne compte de l'avis de chacun pour établir une réglementation fiable, qui ne puisse laisser place aux doutes.

Les associations se plaignent que le grenelle ne se résume qu'à 3 journées de concertation. Le 6 mai, il sera question des antennes-relais, le 14 mai, il ne sera consacré qu'une demi journée sur les portables, et la dernière journée sera consacrée à tous les autres problèmes. Pourtant, les Français souhaite à hauteur de 80% une vraie réglementation. Quoi qu'il en soit le problème est très sérieux. L'Etat, pour réussir ce rendez-vous, devra ne négliger aucune facette de cet épineux dilemme.

par **Team Consumactu** | Tous les Articles de **Team Consumactu**

COMMENTEZ CETTE ACTUALITÉ SUR LE FORUM

Vous devez être **connecté** pour poster un commentaire.

PLUS DE CETTE CATÉGORIE

- Grenelle des antennes relais : un épineux problème
- La firme Mars s'oriente vers l'utilisation d'un cacao plus éthique
- La mort des ampoules à incandescence est programmée
- Semaine du développement durable : consommer responsable
- Le Bio carburant : des difficultés à envisager
- Le Bio carburant E10 sur le marché au 1er avril 2009
- Lancement de l'éco-prêt à taux zéro
- La Pierre d'alun de potassium : un déodorant naturel et économique.
- Une nouvelle fiscalité environnementale
- **Archives de 'Actu écologie' »**

CONSULTER LES CATÉGORIES

Actualités

- Actu culture
- Actu E-commerce
- Actu écologie
- Actu économie
- Actu société
- Actu technologies

Banc d'essais

Communiqués

Dossiers

- Ecologie
- Pouvoir d'achat
- Société
- Technologies

En Bref

CONNEXION

Login :

Mot de passe :

Se souvenir de moi

Connexion »

Inscription

Mot de passe oublié ?

THÈMES POPULAIRES

WP Cumulus Flash tag cloud by **Roy Tanck** requires Flash Player 9 or better.

ARTICLES RÉCENTS

Microsoft diffusera une version de Windows 7 le 30 avril
Echantillons gratuits : pas de petites économies
Soldes de printemps aux Galeries Lafayette
Baisse du nombre d'offres d'emploi pour les cadres
Une nouvelle marque distributeur dans les enseignes Carrefour

FORUM

Ryanair veut créer la taxe d'obésité !
écrit dans le forum Actualités le 26 avril 2009

Microsoft diffusera une version de Windows 7 le 30 avril
écrit dans le forum Autres sujets d'actualité le 25 avril 2009

Echantillons gratuits : pas de petites économies
écrit dans le forum Conseils d'achats / Echanges d'astuces le 25 avril 2009

Soldes de printemps aux Galeries Lafayette
écrit dans le forum Actualités le 25 avril 2009

Baisse du nombre d'offres d'emploi pour les cadres
écrit dans le forum Actualités le 23 avril 2009

CONSULTER LES ARCHIVES

avril 2009 